

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 8 juillet 2016 portant modification des conditions d'inscription des pansements dits anatomiques et relatif au pansement URGOSTART au titre I^{er} de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

NOR : AFSS1619414A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 165-1 à L. 165-5 et R. 165-1 à R. 165-30 ;
Vu l'avis de projet de modification des modalités d'inscription de certains pansements inscrits au titre I^{er} de la liste prévue à l'article L. 165-1 (LPP) du code de la sécurité sociale publié le 19 mai 2015 ;
Vu l'avis de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Au titre I^{er} de la liste des produits et prestations, chapitre 3, partie « NOMENCLATURE ET TARIFS », dans la section 1, sous-section 1 :

1. Dans le paragraphe 1, après le code 1331383, est créé le sous-paragraphe « 1.1 Pansements hydrocolloïdes anatomiques » comme suit :

CODE	NOMENCLATURE
	1.1. Pansements hydrocolloïdes anatomiques
	Laboratoires COLOPLAST France (COLOPLAST)
1381990	Pansement hydrocolloïde anatomique, 272 cm ² , COLOPLAST, COMFEEL +, B/10. Pansement hydrocolloïde anatomique, COMFEEL PLUS CONTOUR LARGE en taille 272 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 032732 (20 cm × 17,5 cm, cœur 9 cm × 11 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1395006	Pansement hydrocolloïde anatomique, 272 cm ² , COLOPLAST, COMFEEL +, B/5. Pansement hydrocolloïde anatomique, COMFEEL PLUS CONTOUR LARGE en taille 272 cm ² en boîte de 5 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 332830 (20 cm × 17,5 cm, cœur 9 cm × 11 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
	Laboratoires CONVATEC (CONVATEC)
1313244	Pansement hydrocolloïde anatomique, 258 cm ² , CONVATEC, DUODERM SIGNAL Talon, B/10. Pansement hydrocolloïde anatomique, DUODERM SIGNAL Talon en taille 258 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 410507 (18,5 cm × 19,5 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1360210	Pansement hydrocolloïde anatomique, 302 cm ² , CONVATEC, DUODERM SIGNAL Sacrum, B/10. Pansement hydrocolloïde anatomique, DUODERM SIGNAL Sacrum en taille 302 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 410508 (20 cm × 22,5 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
	Laboratoires Paul HARTMANN SARL (HARTMANN)
1312115	Pansement hydrocolloïde anatomique, 205 cm ² , HARTMANN, HYDROCOLL SACRAL, B/10. Pansement hydrocolloïde anatomique, HYDROCOLL SACRAL en taille 205 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 900945 (18 cm × 18 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.

CODE	NOMENCLATURE
1378893	Pansement hydrocolloïde anatomique, 147 cm ² , HARTMANN, HYDROCOLL CONCAVE, B/10. Pansement hydrocolloïde anatomique, HARTMANN, HYDROCOLL CONCAVE en taille 147 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 900946 (15 cm x 13,5 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.

2. Dans le paragraphe 2, dans le sous-paragraphe 2.1, après le code 1314829, est ajouté le sous-paragraphe « 2.1.1 Pansements anatomiques hydrocellulaires à absorption importante » suivant :

CODE	NOMENCLATURE
	2.1.1. Pansements anatomiques hydrocellulaires à absorption importante
	Société B.BRAUN Medical S.A.S. (B.BRAUN)
1330515	Pansement anatomique absorp impte, 100 cm ² , B.BRAUN, ASKINA cavity, B/10. Pansement anatomique hydrocellulaire à absorption importante, ASKINA cavity strips en taille 100 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 7246010FR (2,5 cm x 40 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
	Laboratoires COLOPLAST France (COLOPLAST)
1399955	Pansement anatomique absorp impte, adh, 465 cm ² , COLOPLAST, BIATAIN Talon, B/5. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, BIATAIN Talon en taille 465 cm ² en boîte de 5 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 334871 (23 cm x 23 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1374470	Pansement anatomique absorp impte, adh, 402 cm ² , COLOPLAST, BIATAIN Sacrum, B/5. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, BIATAIN Sacrum en taille 402 cm ² en boîte de 5 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 334850 (23 cm x 23 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
	Laboratoires CONVATEC (CONVATEC)
1344575	Pansement anatomique absorp impte, adh, 247 cm ² , CONVATEC, AQUACEL FOAM T, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, AQUACEL FOAM Talon (T) en taille 247,01 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 420655 (19,8 cm x 14 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1316194	Pansement anatomique absorp impte, adh, 282 cm ² , CONVATEC, AQUACEL FOAM S, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, AQUACEL FOAM Sacrum petit en taille 282,95 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 420656 (20 cm x 16,9 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1301643	Pansement anatomique absorp impte, adh, 434 cm ² , CONVATEC, AQUACEL FOAM S, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, AQUACEL FOAM Sacrum standard en taille 434,05 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 421049 (24 cm x 21,5 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
	Laboratoire KCI Médical (KCI)
1378686	Pansement anatomique absorp impte, adh, 302 cm ² , KCI, TIELLE Sacrum, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, TIELLE Sacrum en taille 302 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 3401072933017 (18 cm x 18 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1302795	Pansement anatomique absorp impte, adh, 339 cm ² , KCI, TIELLE Talon, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, TIELLE Talon en taille 339 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 3401043418093 (20 cm x 26,5 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
	Laboratoires Paul HARTMANN (HARTMANN)
1360404	Pansement anatomique absorp impte, adh, 226 cm ² , HARTMANN, HYDROTAC SACRAL, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, HYDROTAC SACRAL en taille 226 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 685827 (18 cm x 18 cm)

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1324839	Pansement anatomique absorp impte, adh, 336 cm ² , HARTMANN, HYDROTAC SACRAL, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, HYDROTAC SACRAL en taille 336 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 685850 (22 cm x 22 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1326123	Pansement anatomique absorp impte, 234 cm ² , HARTMANN, HYDROTAC CONCAVE, B/10. Pansement anatomique hydrocellulaire à absorption importante, HYDROTAC CONCAVE en taille 234 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 685825 (18 cm x 18,5 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1329890	Pansement anatomique absorp impte, adh, 200 cm ² , HARTMANN, PERMAFOAM SACRAL, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, HYDROTAC SACRAL en taille 200 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 409431 (18 cm x 18 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1393409	Pansement anatomique absorp impte, adh, 326 cm ² , HARTMANN, PERMAFOAM SACRAL, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, PERMAFOAM SACRAL en taille 326 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 409430 (22 cm x 22 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1355030	Pansement anatomique absorp impte, adh, 215 cm ² , HARTMANN, PERMAFOAM CONCAVE, B10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, PERMAFOAM CONCAVE en taille 215 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 409429 (16,5 cm x 18 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
Laboratoires LOHMANN & RAUSCHER S.A.S. (LOHMANN)	
1345907	Pansement anatomique absorp impte, 302 cm ² , LOHMANN, SUPRASORB P Sacrum, B/10. Pansement anatomique hydrocellulaire à absorption importante, SUPRASORB P Sacrum en taille 302 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 20535 (18 cm x 20,5 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
Société MÖLNLYCKE HEALTH CARE SA France (MÖLNLYCKE)	
1398358	Pansement anatomique absorp impte, 210 cm ² , MÖLNLYCKE, MEPILEX Talon, B/10. Pansement anatomique hydrocellulaire à absorption importante, MEPILEX Talon en taille 210 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 288220 (13 cm x 21 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1383931	Pansement anatomique absorp impte, 255 cm ² , MÖLNLYCKE, MEPILEX Talon, B/10. Pansement anatomique hydrocellulaire à absorption importante, MEPILEX Talon en taille 255 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 288320 (15 cm x 22 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1380039	Pansement anatomique absorp impte, adh, 290 cm ² , MÖLNLYCKE, MEPILEX B Talon, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, MEPILEX BORDER (B) Talon en taille 290 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 283220 (18,5 cm x 25 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1342895	Pansement anatomique absorp impte, adh, 320 cm ² , MÖLNLYCKE, MEPILEX B Sacrum, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, MEPILEX BORDER (B) Sacrum en taille 320 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 282220 (20 cm x 20cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1378730	Pansement anatomique absorp impte, adh, 429 cm ² , MÖLNLYCKE, MEPILEX B Sacrum, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, MEPILEX BORDER (B) Sacrum en taille 429 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 282420 (23 cm x 23 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
Société SMITH & NEPHEW S.A.S (SMITH)	
1364537	Pansement anatomique absorp impte, adh, 220 cm ² , SMITH, ALLEVYN GBM, B/10.

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, ALLEVYN GENTLE BORDER MULTISITE (GBM) en taille 220,7 cm² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 66800959 (17,1 cm x 17,9 cm) Date de fin de prise en charge : 1^{er} septembre 2025.</p>
1310694	<p>Pansement anatomique absorp impte, 198 cm², SMITH, ALLEVYN Heel, B/10. Pansement anatomique hydrocellulaire à absorption importante, ALLEVYN Heel en taille 198,16 cm² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 66000773 (Préformé) Date de fin de prise en charge : 1^{er} septembre 2025.</p>
1320505	<p>Pansement anatomique absorp impte, adh, 545 cm², SMITH, ALLEVYN LIFE Heel, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, ALLEVYN LIFE Heel en taille 545,33 cm² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 66801305 (25 cm x 25,2 cm) Date de fin de prise en charge : 1^{er} septembre 2025.</p>
1378255	<p>Pansement anatomique absorp impte, adh, 234 cm², SMITH, ALLEVYN LIFE Sacrum, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, ALLEVYN LIFE Sacrum en taille 234,68 cm² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 66801306 (17,2 cm x 17,5 cm) Date de fin de prise en charge : 1^{er} septembre 2025.</p>
1344546	<p>Pansement anatomique absorp impte, 385 cm², SMITH, ALLEVYN LIFE Sacrum, B/10. Pansement anatomique hydrocellulaire à absorption importante, ALLEVYN LIFE Sacrum en taille 385,76 cm² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 66801307 (21,6 cm x 23 cm) Date de fin de prise en charge : 1^{er} septembre 2025.</p>
	Laboratoires URGO
1314841	<p>Pansement anatomique absorp impte, 207 cm², URGO, URGOTUL ABSORB Talon, B/10. Pansement anatomique hydrocellulaire à absorption importante, URGOTUL ABSORB Talon en taille 207 cm² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 503902 (12 cm x 19 cm) Date de fin de prise en charge : 1^{er} septembre 2025.</p>
1384758	<p>Pansement anatomique absorp impte, adh, 325 cm², URGO, URGOTUL BORDER Sacrum, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption importante, URGOTUL BORDER Sacrum en taille 325 cm² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 550748 (20 cm x 20 cm) Date de fin de prise en charge : 1^{er} septembre 2025.</p>

3. Dans le paragraphe 2, dans le sous-paragraphe 2.1, après le code 1384758, est ajouté le sous-paragraphe « 2.1.2 Autres pansements hydrocellulaires à absorption importante » suivant :

CODE	NOMENCLATURE
	2.1.2. Autres pansements hydrocellulaires à absorption importante
	Laboratoires URGO
1302996	<p>Pansements hydrocellulaires, 36 cm², URGO, URGOSTART, B/16 La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 6 x 6 cm. Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.</p>
1375564	<p>Pansements hydrocellulaires, 156 cm², URGO, URGOSTART, B/16. La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 12 x 13 cm Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.</p>
1316320	<p>Pansements hydrocellulaires, 228 cm², URGO, URGOSTART, B/16. La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 12 x 19 cm. Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.</p>
1338936	<p>Pansements hydrocellulaires, 300 cm², URGO, URGOSTART, B/16.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 15 x 20 cm Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.
1322065	Pansements hydrocellulaires, 64 cm ² , URGO, URGOSTART BORDER, B/10 La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 8 x 8 cm. Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.
1327186	Pansements hydrocellulaires, 64 cm ² , URGO, URGOSTART BORDER, B/16 La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 8 x 8 cm. Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.
1315384	Pansements hydrocellulaires, 169 cm ² , URGO, URGOSTART BORDER, B/10 La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 13 x 13 cm. Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.
1365270	Pansements hydrocellulaires, 169 cm ² , URGO, URGOSTART BORDER, B/16 La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 13 x 13 cm. Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.
1326502	Pansements hydrocellulaires, 300 cm ² , URGO, URGOSTART BORDER, B/10 La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 15 x 20 cm. Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.
1311943	Pansements hydrocellulaires, 300 cm ² , URGO, URGOSTART BORDER, B/16 La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 15 x 20 cm. Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.
1357106	Pansements hydrocellulaires, 400 cm ² , URGO, URGOSTART BORDER, B/10 La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 20 x 20 cm. Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.
1301070	Pansements hydrocellulaires, 400 cm ² , URGO, URGOSTART BORDER, B/16 La prise en charge est assurée pour l'ulcère de jambe veineux ou mixte à prédominance veineuse, en phase de bourgeonnement (traitement séquentiel). Ce pansement doit être appliqué en renouvellement tous les 2 à 4 jours sur une plaie préalablement nettoyée au sérum physiologique. La prise en charge est assurée pour le modèle : 20 x 20 cm. Date de fin de prise en charge : 15 septembre 2017.

4. Dans le paragraphe 2, dans le sous-paragraphe 2.2, après le code 1328748, est ajouté le sous-paragraphe « 2.2.1 Pansements anatomiques hydrocellulaires à absorption moyenne » suivant :

CODE	NOMENCLATURE
	2.2.1. Pansements anatomiques hydrocellulaires à absorption moyenne Société B.BRAUN Medical S.A.S. (B.BRAUN)
1365063	Pansement anatomique absorp moy, 225 cm ² , B.BRAUN, ASKINA Heel, B/10. Pansement anatomique hydrocellulaire à absorption moyenne, ASKINA HEEL en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 7240110FR Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.
1321670	Pansement anatomique absorp moy, adh, 226 cm ² , B.BRAUN, ASKINA Sacrum, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption moyenne, ASKINA Dressil Sacrum en boîte de 10 pansements.

CODE	NOMENCLATURE
1317609	MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 5491610FR (16 cm x 17,5 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025. Pansement anatomique absorp moy, adh, 433 cm ² , B.BRAUN, ASKINA Dressil Heel, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption moyenne, ASKINA Dressil Heel en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 5592210FR (22 cm x 21,6 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025. Société SMITH & NEPHEW S.A.S (SMITH)
1303961	Pansement anatomique absorp moy, adh, 47 cm ² , SMITH, ALLEVYN GBLM, B/10. Pansement adhésif (adh) anatomique hydrocellulaire à absorption moyenne, ALLEVYN GENTLE BORDER LITE MULTISITE (GBLM) en taille 47,1 cm ² en boîte de 10 pansements. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE : La surface exacte du pansement doit figurer sur la boîte de pansements. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE : 66801041 (8 cm x 8,4 cm) Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} septembre 2025.

Art. 2. – Le présent arrêté prend effet à compter du treizième jour suivant la date de sa publication au *Journal officiel*.

Art. 3. – Le directeur général de la santé et le directeur de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 juillet 2016.

*La ministre des affaires sociales
et de la santé,*
Pour la ministre et par délégation :

*La sous-directrice de la politique
des produits de santé et de la qualité
des pratiques et des soins,*
C. CHOMA

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*
Pour le ministre et par délégation :
*Le sous-directeur
du financement
du système de soins,*
T. WANECQ

*Le sous-directeur
du financement
du système de soins,*
T. WANECQ